

Lézard des souches, *Lacerta agilis* Linnaeus, 1758

Habitats

tourbières, bords des chemins, landes, clairières en boisements, plaine et montagne (jusqu'à 2 470 m dans les Pyrénées)

Liste rouge nationale : quasi menacée, tendance des populations en diminution

Liste rouge mondiale : préoccupation mineure

Clé d'identification

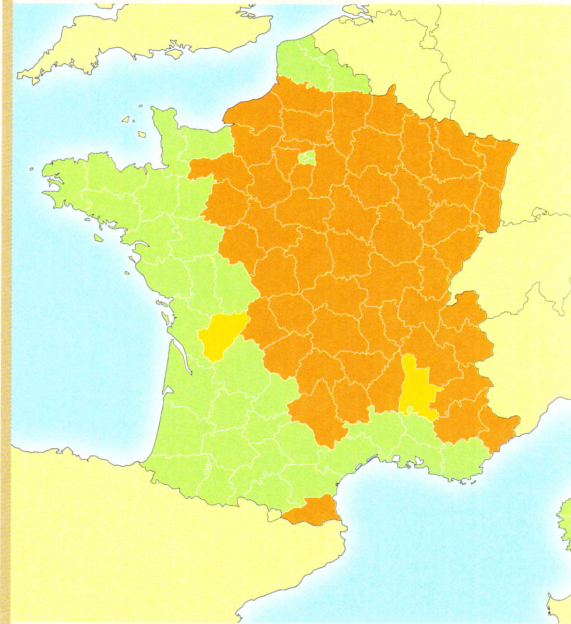


Taille maximale
22 cm

Ponte 4 à 15 œufs

■ Présence

■ Présence probable



En cas de morsure

Les lézards possèdent de petites dents pointues qu'ils utilisent pour maintenir leurs proies. Si vous en attrapez un (ce qui est interdit), il peut, par réflexe de défense, vous mordre. Les lézards de nos régions ne possèdent pas de venin, ils sont tous inoffensifs. Malgré tout, certaines espèces comme le Lézard ocellé peuvent mordre vigoureusement. Selon des rumeurs archaïques, pour que l'animal vous lâche, il faut soit lui brûler la queue avec un briquet, soit lui couper la tête ! Non : il suffit de baisser la main mordue au sol, sans toucher au lézard, et d'attendre qu'il lâche son emprise. Il partira sans s'attarder.